



**AFGSU 2**



# PROGRAMME

**3 JOURS**

**30 % COURS ET 70 % TRAVAUX PRATIQUES**

Journée 1 :

- L'utilisation des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux.
- Les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence....

Journée 2 :

- Les règles de protection face à un risque infectieux.
- Les règles élémentaires d'hygiène.
- La prise en charge adaptée d'un traumatisme.
- Le relevage et le brancardage...

Journée 3 :

- Intégrer son action au sein des plans de secours, du plan blanc ou du plan bleu.
- Les risques NRBC-E et la conduite appropriée en cas d'activation du plan blanc.
- Les différents dispositifs de protection individuelle en fonction des risques.
- Participer à la mise en oeuvre des dispositifs ORSAN (Organisation de la réponse du système sanitaire aux situations sanitaires Exceptionnelles)...

Mises en situations, questionnement, analyses avec les participants suivies de démonstrations et d'ateliers d'apprentissage des gestes.

Méthode « A.G.I.R » : Apprendre un Geste en Intégrant le Raisonnement

# OBJECTIFS

**ÊTRE CAPABLE D'ACQUÉRIR OU DE  
REVOIR LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES  
À L'IDENTIFICATION D'UNE URGENCE À  
CARACTÈRE MÉDICAL ET À SA PRISE EN  
CHARGE SEUL OU EN ÉQUIPE, EN  
UTILISANT DES TECHNIQUES NON  
INVASIVES EN ATTENDANT L'ARRIVÉE DE  
L'ÉQUIPE MÉDICALE.**

**D'INTERVENIR EN CAS D'URGENCE  
MÉDICALE. PRENDRE EN CHARGE DES  
URGENCES VITALES. PRENDRE EN  
CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES.  
PARTICIPER À LA PRÉVENTION DES  
RISQUES COLLECTIFS**

Présentiel	3 journées (7h)	Tarif : voir site internet
<b>PARTICIPANTS</b> : Professionnels de santé spécialisé en chirurgie dentaire	<b>PRE-REQUIS</b> : être dentiste, prothésiste, aide ou assistante dentaire	<b>INTERVENANTS</b> : à retrouver sur le site internet
<b>MODALITES D'EVALUATION</b> : nous attachons à vérifier que l'apprenant ne rencontre pas de difficultés. Des QCM peuvent être proposés en début, et obligatoirement en fin de cours de formation. Lors des séances de travaux pratiques, l'encadrant vérifie l'évaluation des acquis, en échange direct. Vérification de compréhension. Évaluation sur les modèles pédagogiques.	<b>VALIDATION</b> : A l'issue de la formation accès au certificat de réalisation	<b>ACCESSIBILITE</b> Pour les personnes en situation de Handicap, contactez-nous par notre formulaire de contact <a href="mailto:contact@formation-dent-art.fr">contact@formation-dent-art.fr</a>
<b>DATES</b> : Voir calendrier sur le site internet (nos dates)	<b>LIEUX</b> : Voir calendrier sur le site internet (nos dates)	<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b> : minimum 4 maximum 8
<b>CONDITION D'ANNULATION</b> : En cas d'annulation de la part du participant, des indemnités restent dues :- Après le délai de rétractation de 15 jours et pour toute annulation survenue dans les 91 jours avant le début de la prestation de formation, 20% du montant total du cout de la formation - Entre 90 jours et 45 jours avant le début de la prestation de formation, 50% du montant total de la formation sera dû.- A partir de 45 jours avant début de la prestation de formation, la totalité du montant de la formation sera dû.	<b>INSCRIPTION</b> : immédiate jusqu'à 10 jours avant la date de début de la formation, en fonction des places disponibles, sous réserve d'un acompte de 50% du montant de la formation.	<b>MOYENS PEDAGOGIQUES</b> : Écran de projection, tablettes, ordinateurs, modèles pédagogiques (fausses dents, caméra optique..), matériel consommable et spécifique de chirurgie dentaire.